



RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du rapport-préavis

Rapport-préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation de Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2020 et suivants

Présidente : Géraldine Torchio (Les Verts)
Membres : Christian Bécherraz (SOC)
 Tanya Bonjour (SOC)
 Carolanne Feissli (SOC)
 Angelo Giuliano (PLR) remplacé par Patrick Grognoz
 Arnaud Grand (PLR)
 Vincent Haldi (ML)
 Murat Karakas (UDC)
 Christophe Lombardo (PLR)
 Michel Posternak (PLR)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La commission désignée par le Conseil communal, s'est réunie le mercredi 20 novembre à 19h00, à la Rue de la Gare 30 à Montreux. Tous les membres de la commission étaient présents.

La Municipalité était représentée par Monsieur Caleb Walther, Municipal des Domaines et Bâtiments et Sports. Il était accompagné de Monsieur Julien Chevalley, délégué aux sports.

La Municipalité juge le bilan des trois dernières années positifs. La qualité de l'organisation ainsi que les bons contacts avec les organisateurs ont facilité la collaboration entre la commune et le comité d'organisation. Elle souligne que, si le bilan de l'année 2019 est moins bon que ceux de 2017 et 2018, c'est principalement à cause de la Fête des Vignerons et des mauvaises conditions météo.

Bilan 2017-2018-2019 :

Un commissaire, présent lors de la commission pour la première subvention, rappelle que

ces trois premières années étaient un test et qu'il avait été annoncé que la commission actuelle devrait établir si cette manifestation avait créé un engouement populaire dans notre commune. Lors de la première séance, le projet prévoyait une course avec 3000 participants. Aujourd'hui, on constate que cet événement attire entre 1600 et 1700 coureurs par année. Les organisateurs auraient vu trop grand la première année mais le nombre de participants se stabilise. De plus, comme cette manifestation ne recevra plus d'aide de la LADE, les organisateurs prévoient une course plus accessible et donc plus populaire afin de passer le cap des 2000 personnes et ainsi rentrer dans leurs frais. C'est un événement sportif très spécifique qui n'attirera jamais autant de participation que les 20 km de Lausanne. L'idée est de garder un très haut niveau mais d'ouvrir un parcours plus facile pour attirer davantage de monde. Un commissaire relativise le côté populaire de l'événement. Monsieur Chevalley rétorque que les prix proposés sont tout à fait corrects à la vue de l'organisation et la préparation que nécessitent les courses. Dans un trail, des guides de montagne sont engagés pour sécuriser le passage. Les frais d'inscription varient entre 165 frs et 50 frs pour la course de nuit, de plus, la participation des enfants est gratuite. On se situe même dans une tranche légèrement inférieure par rapport aux autres courses semblables. Un commissaire estime que cette manifestation n'a pas d'avenir populaire et ne s'adresse qu'à une élite.

Il faut ajouter que cette manifestation ne concurrence pas directement la course Montreux-les-Rochers-de-Naye. D'ailleurs, cette dernière course a augmenté son nombre de participants ces dernières années.

Impact de la manifestation :

Plusieurs commissaires doutent de la fiabilité du sondage réalisé par les organisateurs. On ne peut pas savoir dans quelle commune les participants et leurs accompagnants ont résidé, ni s'ils se sont rendus dans un hôtel ou au camping. De plus, les retombées médiatiques pour Montreux sont difficilement calculables. Pourtant, c'est un fait que le Montreux Trail Festival met en valeur des éléments de notre région qui sont peu explorés dans les autres manifestations, notamment nos montagnes et les Gorges du Chauderon.

Impact sur l'environnement :

Le tracé des courses parcourt des zones peu fréquentées et fragiles. Comment s'assurer que son impact n'aura aucune conséquence sur la faune et la flore locales ? Les coureurs suivent des chemins pédestres habituellement utilisés par les randonneurs et certains parcours ont été changés suite aux discussions régulières qu'entretiennent les organisateurs avec Pro-Natura. En ce qui concerne la course de nuit, les coureurs sont munis d'une lampe frontale. Seuls quelques passages sont éclairés dans les Gorges du Chauderon à l'aide de lumières LED. L'impact sur la nature est donc minime.

Finances :

En 2017, 2018 et 2019, la subvention communale s'élève entre 13% et 20% (en 2019) du budget total. Ce dernier a été diminué en 2019 car la manifestation a rapporté un revenu

inférieur aux deux autres éditions. Pour Caleb Walter, la Municipalité, à la vue du contexte plus difficile de cette année (Fête des Vignerons et météo), n'a pas voulu diminuer la subvention, même si les dépenses ont été inférieures aux deux autres éditions. Il fait remarquer que le Canton a aussi maintenu le même soutien.

Un commissaire remarque que, en 2019, sur 240 000 frs de charges, la manifestation ne génère que 70 000 frs de recettes. Le reste est constitué de subventions diverses. A cela s'ajoute 10 000 frs de sponsors, ce qui n'est pas grand-chose. Mais ce n'est pas le cas en 2017 et 2018 où les sponsors ont rapporté 72 000 et 95 000 frs. Un commissaire propose alors de diminuer de 20 000 frs la subvention en 2020 car la part des subventions est trop importante par rapport aux revenus propres de la manifestation et de refaire un bilan en 2020. Cette décision encouragerait les organisateurs à trouver davantage de sponsors et de fonds propres. On pourrait toujours revenir avec un préavis qui demanderait une augmentation si les efforts fournis ne suffissent pas. Ce même commissaire se demande si cette manifestation est vraiment attachée à Montreux ou si elle ne vient que pour les subventions généreuses offertes par la commune. Cependant, cette décision impacterait durement le Montreux Trail Festival et aurait des conséquences sur le montant de la subvention cantonale.

Un autre commissaire propose un amendement différent : accorder encore cette année la même subvention. Un bilan serait reproposé l'année prochaine et l'on pourrait voir si les organisateurs ont réussi à augmenter la part des fonds propres. Plusieurs commissaires ne souhaitent pas que cette subvention apparaisse chaque année dans le budget sans un passage en commission.

Suite à cette discussion, deux amendements sont proposés.

Amendement(s)

Amendement de Christian Bécherraz

Modifier la conclusion 1 de la manière suivante :

« d'octroyer une subvention de CHF 30'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival en 2020 ; »

L'amendement est refusé par 5 oui et 5 non, dont celui de la présidente.

5 oui, 5 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Amendement de Patrick Grognuz

Ajouter une conclusion 3.1 :

« décide de demander à la Municipalité un rapport suite à l'édition 2020 afin de pérenniser ou non cette subvention ; »

L'amendement est accepté à l'unanimité.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 40/2019 de la Municipalité du 1er novembre 2019 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2020 et suivants,
vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'octroyer une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival en 2020 ;

1. d'octroyer une subvention de CHF 50'000.- en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival en 2020 ;

2. de porter à cet effet un montant de CHF 50'000.- sur le compte no 170.3653 « subventions » du budget 2020 ;

3. d'amortir cette dépense par le prélèvement d'un montant équivalent sur le compte no 9281.180 « provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public » ;

3.1 de demander à la Municipalité un rapport suite à l'édition 2020 afin de pérenniser ou non cette subvention ;

4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

6 oui, 4 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

La présidente-rapporteuse
Géraldine Torchio (Les Verts)